

**Communiqué de la 11^{ème} Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de
l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour
la République démocratique du Congo et la région**

Bujumbura, le 6 mai 2023

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement des pays signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (ci-après Accord-cadre), avons tenu notre 11^{ème} réunion du Mécanisme régional de suivi (MRS) le 6 mai 2023 à Bujumbura, au Burundi. La réunion a été accueillie par Son Excellence Monsieur Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi. L'objectif de la réunion était d'examiner les dernières évolutions dans la région ainsi que les progrès et les défis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre, dix ans après sa signature le 24 février 2013 à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Ont participé à la réunion, les Chefs d'État et de Gouvernement ou les représentants des pays signataires suivants :

République d'Afrique du Sud

République d'Angola

République du Burundi

République centrafricaine

République du Congo

République démocratique du Congo (RDC)

République du Kenya

République de l'Ouganda

République du Rwanda

République du Soudan du Sud

République unie de Tanzanie

République de Zambie

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), le Secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et le Secrétaire exécutif adjoint de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en charge des affaires corporatives ont également participé aux délibérations, représentant les institutions garantes de l'Accord-cadre.

Nous

1. Réaffirmons notre respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, notamment l'intangibilité des frontières, et de l'indépendance politique de tous les pays de la région ;
2. Exprimons notre préoccupation face aux tensions entre la RDC et la République du Rwanda et appelons à la retenue, à la désescalade et à la poursuite du dialogue entre les deux pays ;
3. Félicitons Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, Président en exercice de la CIRGL, Champion de l'UA pour la paix et

la réconciliation en Afrique et médiateur désigné par l'UA pour le dialogue entre la RDC et la République du Rwanda, et exhortons les deux pays à mettre en œuvre les décisions issues du « Processus de Luanda » ;

4. Condamnons l'occupation par le M23 des territoires à l'intérieur de la RDC et appelons à son retrait sur les positions conformément au communiqué de Luanda du 23 novembre 2022 et les décisions du Processus de Nairobi ; Exprimons notre préoccupation face à l'aggravation de la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC depuis lors, ainsi qu'à ses graves conséquences humanitaires. Nous condamnons en outre les actions des groupes armés étrangers et locaux opérant dans l'Est de la RDC, notamment les Allied Democratic Forces (ADF)-Madina at Tauheed Wau Mujahedeen (MTM), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Résistance pour un État de Droit au Burundi (RED Tabara), Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), la milice Zaïre, les Mai Mai, et les exhortons à cesser immédiatement et sans conditions les hostilités, et à s'engager dans le processus de désarmement volontaire et la réintégration communautaire pour les groupes armés congolais et, en ce qui concerne les groupes armés étrangers, à s'engager dans le processus de rapatriement dans leur pays d'origine. À cet égard, nous instruisons la Cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination sur les mesures non-militaires à poursuivre son engagement auprès des groupes armés étrangers en toute transparence avec le gouvernement congolais;

5. Condamnons en outre les massacres perpétrés contre les paisibles populations civiles à Kizimba dans le territoire de Masisi en RDC dans la nuit du 3 au 4 mai 2023 et exigeons l'ouverture d'une enquête indépendante, en collaboration avec le Gouvernement de la RDC et avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), de la Force régionale de la CAE, du Mécanisme de vérification ad hoc afin que les auteurs de ces crimes odieux soient traduits devant la justice.

6. Exprimons notre compassion suite à la disparition des dizaines de personnes au Rwanda due aux inondations liées aux effets du changement climatique.

7. Saluons et encourageons le Processus de Nairobi mené par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) sous l'égide de Son Excellence Monsieur Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de la CAE, Champion de l'UA pour la jeunesse, paix et sécurité, et de Son Excellence Monsieur Uhuru Kenyatta, Facilitateur de la CAE et ancien Président de la République du Kenya, et demandons à toutes les parties de rester engagées dans ce processus de paix et d'honorer les engagements de cessation des hostilités pris lors de la réunion de Nairobi 3;

8. Réitérons notre soutien au Processus de Luanda et au Processus de Nairobi ;

9. Exhortons tous les partenaires à appuyer ces initiatives et leurs résultats, notamment en ce qui concerne le soutien à la démobilisation des combattants des groupes armés et leur réinsertion et réintégration dans la vie civile ;

10. Réitérons notre requête à la MONUSCO, à la Force régionale de la CAE et au Mécanisme de vérification ad hoc de continuer à renforcer la coordination et les synergies avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) afin de pousser tous les groupes armés au désarmement. Nous encourageons également les autres forces déployées dans le cadre d'accords bilatéraux à s'engager pleinement dans une démarche similaire ; Encourageons la RDC à autoriser la poursuite et l'achèvement du déploiement de la Force régionale ;

11. Exprimons en outre notre profonde préoccupation face à l'escalade de la violence entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (RSF) en République du Soudan et appelons à une cessation immédiate des hostilités, à un retour au dialogue et à une transition politique pacifique. Nous encourageons l'UA, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les Nations Unies à poursuivre leurs efforts dans le cadre de leur Mécanisme trilatéral sur la transition politique au Soudan afin d'éviter une escalade continue de la violence ;
12. Saluons les progrès réalisés par les parties à l'Accord revitalisé de paix pour la résolution du conflit en République du Soudan du Sud.
13. Prenons note des progrès et des défis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre depuis sa signature il y a dix ans et réitérons sa pertinence en tant que moyen de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région ; Demandons au Comité d'appui technique (CAT) de procéder à une évaluation indépendante, franche et sincère de la mise en œuvre de l'Accord-cadre, soulignant ses forces et de ses faiblesses, et du respect de ses principes et de leurs engagements par ses signataires ;
14. Demandons l'inclusion des conclusions et recommandations de cette évaluation dans la feuille de route pour la revitalisation de l'Accord-cadre préparée par le CAT, et d'en rendre compte à la prochaine réunion de haut niveau du MRS pour validation;
15. Saluons les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action (2021-2023) de la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs (2020-2030), qui vise à soutenir les pays et les peuples de la région dans leurs efforts pour parvenir à une paix, une sécurité et un développement durables ;
16. Exprimons notre soutien à la pleine participation des femmes et des jeunes à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix et aux dialogues politiques dans la région, y compris les processus de Nairobi et de Luanda, ainsi qu'aux efforts de revitalisation de l'Accord-cadre, et encourageons l'Envoyée spéciale de l'UA pour les femmes, paix et sécurité et les coprésidentes du Réseau des femmes médiatrices (FemWise) à travailler en étroite collaboration avec les institutions garantes et les pays signataires à cet effet ;
17. Encourageons la République du Burundi, en tant que Présidence entrante du MRS, à organiser une plateforme de dialogue avec les femmes et les jeunes de la région afin de leur permettre de contribuer aux efforts régionaux de paix ;
18. Notons que la République d'Angola abritera du 25 au 26 mai 2023 un forum international sur les femmes, paix et démocratie ainsi que sur le rôle de l'Angola dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits en Afrique.
19. Saluons l'initiative de Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, Président en exercice de la CIRGL, d'organiser, le 15 mai prochain, un Sommet extraordinaire de la CIRGL pour discuter des dernières évolutions dans la région, notamment la situation politique et sécuritaire dans l'Est de la RDC et en République du Soudan.
20. Saluons et encourageons les efforts visant à approfondir l'intégration socioéconomique régionale et à promouvoir une gestion responsable et transparente des ressources naturelles grâce à la mise en œuvre intégrale des recommandations de l'atelier régional de haut niveau sur cette question qui s'est tenu en 2021 à Khartoum, en République du Soudan ;
21. Instruisons les Ministres de la Justice et les autorités compétentes d'intensifier la lutte contre l'impunité dans la région à travers la mise en œuvre intégrale de la Déclaration de

Kinshasa sur le renforcement de la coopération judiciaire dans la région des Grands Lacs, signée en juin 2022 ;

22. Exprimons notre gratitude à Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la RDC, pour son leadership en tant que Président en exercice du MRS de février 2022 à mai 2023 ;

23. Exprimons également nos remerciements à Son Excellence Monsieur Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, au Gouvernement et au peuple burundais pour avoir accepté d'abriter la 11^{ème} réunion de haut niveau du MRS ainsi que l'accueil chaleureux, l'hospitalité et toutes les marques de courtoisie qui nous ont été témoignées durant notre séjour à Bujumbura ;

24. Convenons enfin de nous réunir de nouveau à Kampala, en République de l'Ouganda, en 2024 pour poursuivre l'examen de la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Fait à Bujumbura, le 6 mai 2023